



CHAUSSURES POUR POMPIERS

EN 15090:2012



CATÉGORIES DE SÉCURITÉ

F1	Exigence de base type 1
F2	Exigence de base type 2
F3	Exigence de base type 3
P	Résistance à la pénétration
A	Propriétés antistatiques
I	Propriétés isolantes
CI	Isolation au froid du fond de la chaussure
CH	Résistance aux agents chimiques
M	Chaussures avec protection métatarsienne
AN	Chaussure avec protection du malléole

CONDITIONS REQUISES POUR L'ISOLATION CONTRE LA CHALEUR

	Évaluation de la température à l'intérieur de la chaussure		Évaluation de la dégradation de la chaussure		Évaluation
	Température bain de sable	Temps	Température à l'intérieur de la chaussure	Temps	
HI₁	150 °C	30'	< 42 °C	30'	conformité à l'annexé B de la norme EN 15090
HI₂	250 °C	10'		20'	
HI₃				40'	

Mod. 1	F1	Opérations à l'extérieur, lutte contre les incendies de forêts; aucune protection contre la pénétration; aucune protection de la pointe, aucune protection contre les risques chimiques.
Mod. 2	F2	Toutes les opérations de sauvetage lors d'un incendie, pour l'extinction d'un feu où des équipements sont nécessaires contre la pénétration et pour protéger la pointe; aucune protection contre les risques chimiques.
Mod. 3	F3	Toutes les opérations de sauvetage lors d'un incendie, pour l'extinction d'un feu où des équipements sont nécessaires contre la pénétration et pour protéger la pointe, y inclus la protection contre les risques chimiques (seulement chaussures de classement II).